



**PRÉFET  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service Agriculture Biodiversité Espace Rural

Affaire suivie par : Gaëlle HAUTECOUVERTURE / Camille  
BRENNER  
tél : 03 83 91 40 34 – service : 03 83 91 40 40  
ddt-espace-rural@meurthe-et-moselle.gouv.fr

**Direction départementale  
des territoires**

Nancy, le – 8 JAN. 2025

Le président de la CDPENAF  
à

Monsieur le Maire  
Mairie de la Commune de GORCY  
1 Place Roland Labbe  
54730 Gorcy

**Objet : Avis CDPENAF concernant le dossier de révision du PLU de GORCY**

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), lors de sa réunion du 12 décembre 2024, a examiné le dossier de révision du PLU de la commune de GORCY.

Considérant que :

- la commune affiche une augmentation de la population ces 10 dernières années, pouvant s'expliquer par sa situation transfrontalière,
- cette augmentation de la population est traduite en un besoin de création de 300 logements pour la période 2015-2035, dont 160 ont déjà été produits. Le besoin restant de logements à construire s'élève donc à 140 logements d'ici 2035,
- le PLU projette une consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers de 2,4 ha, répartis sur deux secteurs et destinés à la construction de logements, soit une consommation d'espaces agricoles et naturels en-dessous des préconisations fixées par le SCoT Nord,

Les membres de la commission émettent un avis favorable au projet avec les recommandations suivantes :

- modifier le zonage de la zone Ub impactant une parcelle agricole,
- limiter les possibilités de construction des logements de gardiennage en zone A, selon la doctrine départementale, à savoir un seul logement par exploitation, deux maximum en cas de forme sociétaire comptant plusieurs associés, et à une distante de 100 mètres maximum avec les bâtiments de l'exploitation agricole existante,
- limiter les possibilités de construction nécessaires à l'exploitation forestière en zone Nf,
- s'assurer du respect des densités imposés par le SCoT pour l'ensemble des OAP envisagées,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,  
La directrice adjointe,  
Isabelle LOREAUX

Adresse postale :  
DDT de Meurthe-et-Moselle  
C.O. n°60025 – 54035 NANCY Cedex

Accueil du public :  
du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
et sur rendez-vous

Localisation du service :  
Place des Ducs de Bar à Nancy  
Tél : 03.83.91.40.00